

Information aux usagers : Le DSRC OncoPaca-Corse décline sa responsabilité concernant les contenus publiés sur d'autres sites web prétendant être liés à notre structure ou utilisant sans autorisation, en tout ou partie, nos dénominations, noms de domaine et marques "OncoPaca" et "OncoPaca-Corse".



La prise en charge des patients AJA en Paca et Corse

Dans le cadre de l'Instruction AJA et cancer (INCa, DGOS), du Plan cancer 2014-2019 et des Critères d'agrément pour la pratique du traitement des cancers des enfants et adolescents de moins de 18 ans, l'ARS Paca et l'ARS Corse ont mis en place un dispositif régional AJA, destiné aux patients âgés de 15 à 24 ans.

Le dispositif régional comprend trois organisations : AJA Team (Paca Est et Corse), CAP AJA (Paca Ouest et Corse) et AJA AP-HM (Paca Ouest et Corse), qui proposent un soutien aux établissements prenant en charge un AJA pour l'organisation de la double compétence cancérologique (adulte / pédiatrique) en RCP et un accompagnement spécifique en soins de support.

OBJECTIFS COMMUNS DES 3 ORGANISATIONS :

- > donner l'accès à des Réunions de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) comprenant la double compétence adulte et pédiatrique
- > proposer des soins de support adaptés à ces jeunes patients, pour une meilleure qualité de vie
- > assurer le suivi des patients pendant toute leur prise en charge et après l'arrêt des traitements.

Chaque organisation est animée par une IDE coordonnatrice AJA

SES MISSIONS :

- > Recenser les patients AJA pris en charge dans les différents établissements de leur territoire,
- > Organiser la présentation des dossiers AJA en RCP à double compétence pédiatrique/adulte
- > Coordonner les différents intervenants du parcours de soins, y compris le suivi à long terme,
- > Effectuer a minima une évaluation psychologique et sociale, et d'orienter les patients vers les professionnels ressources (psychologue, assistante sociale...)
- > Informer et proposer des soins de support adaptés (soutien à la préservation de la fertilité, activité physique adaptée, nutrition, bien être...)
- > Assurer le lien avec les familles, les proches et les associations de patients,
- > Contribuer à la réinsertion scolaire ou professionnelle (notamment par le biais d'associations...)

Signaler un AJA

> FICHE REGIONALE DE BONNES PRATIQUES - PRISE EN CHARGE DES AJA ATTEINTS DE CANCER

Patients âgés de 18 à 24 ans :

Les établissements autorisés au traitement du cancer de Paca et Corse amenés à prendre en charge un jeune adulte sont invités à **contacter l'une des organisations du dispositif AJA** dans le cadre de l'[instruction DGOS/R3/INCA/2016/177 du 30 mai 2016](#) relative à l'organisation régionale coordonnée en faveur de la prise en charge des adolescents et jeunes adultes atteints de cancer.

Pour les établissements situés en PACA Est :

Contactez par téléphone ou mail* :

> **AJA Team** - Equipe mobile Tél. 04 92 03 93 26 / 06 58 17 40 49 (du lundi au vendredi de 9h à 15h) - aja-team@chu-nice.fr

Pour les établissements situés en PACA Ouest :

Contactez par téléphone ou mail* :

> **CAP AJA** - Tél. : 06 14 27 84 63 (du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h) - cap-aja@ipc.unicancer.fr

ou

> **AJA AP-HM** - Tél. 04 91 38 46 95 - aja@ap-hm.fr

Pour les établissements situés en Corse :

Contactez par téléphone ou mail* l'une des trois organisations :

> **CAP AJA** - Tél. : 06 14 27 84 63 (du lundi au vendredi, de 9h30 à 16h) - cap-aja@ipc.unicancer.fr

> **AJA AP-HM** - Tél. 04 91 38 46 95 - aja@ap-hm.fr

> **AJA Team** - Equipe mobile - Tél. 04 92 03 93 26 / 06 58 17 40 49 (du lundi au vendredi de 9h à 15h) - aja-team@chu-nice.fr

Patients âgés de 15 à moins de 18 ans :

Les patients de moins de 18 ans de Paca et Corse doivent être pris en charge dans un établissement de Paca satisfaisant aux [critères d'agrément pour la pratique du traitement des cancers des enfants et adolescents de moins de 18 ans](#). Concernant la concertation pluridisciplinaire, **l'établissement soumet le dossier de chaque patient à la RCP interrégionale pédiatrique.**

Des [critères spécifiques](#) ont ainsi été définis par l'INCa, venant compléter les critères d'agrément par pratique thérapeutique. Ces **critères sont applicables à tout établissement de santé autorisé pour le traitement du cancer** prenant en charge les patients de moins de 18 ans et répondant notamment à l'identification comme **centre spécialisé en cancérologie pédiatrique** ou **centre de référence en cancérologie pédiatrique** au sein du schéma régional d'organisation sanitaire.

** attention l'envoi de données patients nécessite l'utilisation d'une messagerie sécurisée de santé*

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE DES ORGANISATIONS RÉGIONALES ET ACCÈS À LA DOUBLE COMPÉTENCE :

AJA TEAM - Paca Est, Corse

CAP AJA - Paca Ouest, Corse

AJA AP-HM - Paca Ouest, Corse

LE SAVIEZ-VOUS ?

> [Instruction relative à l'organisation régionale de la prise en charge des AJA \(2016, INCa\)](#)

AGENDA

06 JUIN

> **07** JUIN

CENTRE EUROPÉEN D'ÉTUDE DU DIABÈTE - STRASBOURG

13e journée annuelle GO-AJA

> **TOUT L'AGENDA**